

**Vidéo & Boutique SeXXXplus  
(116261 Canada Inc.)**

**CONCOURS  
« CROISIÈRE DANS LES CARAÏBES AVEC VIVE »**

**RÈGLEMENTS DU CONCOURS**

**1. ORGANISATEUR**

- 1.1 Le Concours « CROISIÈRE DANS LES CARAÏBES AVEC VIVE » (le « Concours ») est organisé par 116261 Canada Inc. (Vidéo & Boutique SeXXXplus) (« l'Organisateur »). Il débute le 15 juin 2017 et se termine le 15 septembre 2017 à 23h59. Rendez-vous à l'une des boutiques Vidéo et Boutique SeXXXplus pour courir la chance de gagner.

**2. ADMISSIBILITÉ**

- 2.1 Le Concours s'adresse à toute personne adulte résidant au Québec âgée de 18 ans ou plus à l'exception des employés ou de tout intervenant relié au Concours ainsi que, respectivement, de toute personne avec lesquelles tel employé et/ou intervenant est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate. Pour les fins des Règlements du concours (les « Règlements »), les termes « famille immédiate » s'étendent des pères, mère, frères, sœurs, enfants, mari ou femme ou conjoint de fait d'un tel employé et/ou intervenant.

**COMMENT PARTICIPER et GAGNER**

**3. Pour participer**

- 3.1 Pour courir la chance de gagner, les Participants doivent, avant le 15 septembre 2017 à 23h59 :
- 3.2 (a) Effectuer un achat de produit(s) [Vive™](#), dans l'une de nos [succursales](#), ensuite;
- (b) se rendre sur le site [sexxxplus.com](#) en navigant vers le lien relatif au Concours « [Croisière dans les Caraïbes avec Vive](#) », ensuite;
- (c) compléter le Formulaire de participation électronique en y remplissant tous les champs obligatoires et en inscrivant le numéro de votre facture d'achat de produit(s) [Vive™](#); et
- (d) cliquer sur le bouton « participer au concours ».

Les Participants seront alors automatiquement inscrits au Concours.

Les Participants pourront accepter de s'abonner à l'[infolettre](#) de Vidéo & Boutique SeXXXplus.

- 3.3 Les Participants peuvent aussi participer gratuitement au Concours. À cet effet ils doivent transmettre un texte manuscrit d'environ cent (100) mots décrivant les raisons pour lesquelles ils désirent participer au Concours et voyager dans les Caraïbes. Le texte doit être expédié par la poste au siège social de l'entreprise situé au 486, Ste-Foy à Longueuil, province de Québec (J4J 1Y4) au plus tard le 10 septembre 2017, l'oblitération postale faisant preuve de la date d'expédition. Les Participants par cette méthode devront inscrire leur nom complet, leur adresse résidentielle actuelle, leurs numéros de téléphone, un courriel valide ainsi que leur date de naissance. Les Participants pourront accepter de s'abonner à l'[infolettre](#) de Vidéo & Boutique SeXXXplus en faisant la demande en ce sens.
- 3.4 Limite d'une (1) participation par produit(s) Vive™ achetés sur une même facture ou par enveloppe s'il s'agit d'une participation gratuite expédiée par la poste. La même facture permet de participer plus d'une fois si plusieurs produits Vive™ ont été achetés. Les Participants peuvent aussi participer aux autres concours de l'Organisateur, le cas échéant, voir détails sur le site [sexxxplus.com](http://sexxxplus.com).
- 3.5 Aucune limite de participation par personne.

#### **4. Pour gagner**

- 4.1 Pour être déclaré Gagnant, le Participant au Concours dont le Formulaire de participation électronique/manuscrit aura été sélectionné lors d'un tirage au sort sera contacté par l'Organisateur et, préalablement à l'obtention du Prix et comme condition essentielle à son obtention, ce Participant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Suite à une réponse correcte à la question d'habileté mathématique, le Participant sera déclaré Gagnant, si toutes les conditions de ces Règlements sont respectées par le Participant.

#### **5. PRIX**

- 5.1 Un (1) Gagnant méritera un voyage pour deux (2) personnes dans les Caraïbes, comprenant le transport de Montréal, sept (7) nuitées (huit (8) journées) à bord du Harmony of the Seas, de la Royal Caribbean International, du 6 janvier 2018 au 13 janvier 2018. Le tout d'une valeur approximative de 5214\$ can (ci-après désigné le «Prix»).
- 5.2 Le Prix n'est pas monnayable, échangeable, remboursable, ni transférables.

- 5.3 Les dates pour le voyage associé au Prix ne sont pas modifiables sous aucune circonstance. Le Gagnant et son accompagnateur devront ainsi être obligatoirement disponibles aux dates déterminées par l'Organisateur, sinon l'attribution du Prix deviendra nulle et un nouveau tirage au sort aura lieu pour déterminer un nouveau Gagnant. À défaut par le Gagnant de se prévaloir de son Prix aucune compensation quelle qu'elle soit ne sera versée.
- 5.4 Le transport aller-retour à partir du domicile du Gagnant et de son accompagnateur vers le point de départ à Montréal est à leur entière charge.
- 5.5 Dans l'éventualité où le Gagnant souhaiterait prolonger son voyage ou bonifier le Prix offert, il devra en assumer tous les frais supplémentaires.
- 5.6 Toutes dépenses personnelles effectuées par le Gagnant et son accompagnateur durant le séjour qui ne sont pas incluses dans le forfait ou en vue de leur participation au voyage, incluant notamment mais sans limiter : les repas et les boissons (autres que ceux expressément compris dans le Prix, le cas échéant), les frais d'utilisation d'appareils (téléphone, fax, Internet, téléviseur), service au chambre, service de valet, pourboires, excursions, activités, sorties et loisirs, achat de souvenirs, frais de déplacement, etc. seront à l'entière charge du Gagnant et de son accompagnateur.
- 5.7 Le Gagnant et son accompagnateur devront obligatoirement occuper la même chambre.

## **6. TIRAGE**

- 6.1 Le Tirage du Prix aura lieu le 18 septembre 2017 à 9h00 (heure locale) au 486, boul. Ste-Foy à Longueuil.

## **7. CONDITIONS GÉNÉRALES**

- 7.1 Pour gagner, le Participant, dont le Formulaire de participation électronique dûment complété ou dont le texte manuscrit et les informations requises fournis, aura été sélectionné au hasard lors d'un tirage au sort, devra respecter les conditions de participation et d'admissibilité prévues aux présents Règlements. À défaut de respecter l'une ou plusieurs de ces conditions, il sera disqualifié et un autre tirage au sort aura lieu afin de déterminer un nouveau Gagnant.
- 7.2 L'Organisateur communiquera avec le Gagnant du Prix à son adresse courriel et/ou par téléphone. Le Gagnant devra se manifester et accepter le Prix dans les 72 heures. Si le Gagnant ne peut être rejoint ou ne se manifeste pas pour

accepter le Prix dans les 72 heures, un autre tirage au sort aura lieu en remplacement. Le Gagnant devra réclamer son prix en personne au 486, Ste-Foy à Longueuil, province de Québec (J4J 1Y4) au moment qui sera déterminé entre le Gagnant et l'Organisateur après s'être manifesté pour accepter le Prix.

- 7.3 Le Prix devra être accepté tel que décerné et ne pourra être échangé en tout ou en partie contre de l'argent et ne sera pas transférable à une autre personne que le Gagnant.
- 7.4 Lors de la remise du Prix, le Gagnant devra nécessairement présenter des preuves d'identités correspondantes aux informations soumises avec son bulletin de participation électronique ou manuscrit.
- 7.5 Le Gagnant devra se soumettre à une question d'habiletés mathématiques pour recevoir le Prix.
- 7.6 L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où son incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation hors de son contrôle et pour tous services utilisés pour la tenue de ce Concours.
- 7.7 En participant à ce Concours, le Gagnant autorise l'Organisateur du Concours à utiliser, si requis, son nom, photographie, voix, image et/ou déclaration relative à son Prix à des fins publicitaires et ce, sans aucune forme de rémunération. De plus, le Gagnant autorise que sa photographie, son prénom, nom et ville de résidence soient diffusés sur le site Internet de [Vidéo & Boutique SeXXXplus](#) et/ou de [Vive™](#) et ce, sans aucune forme de rémunération.
- 7.8 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité pour des coordonnées incomplètes ou incompréhensibles de la part des participants. Vidéo & Boutique SeXXXplus se réserve le droit de rejeter toute participation incomplète ou comportant une erreur humaine ou mécanique et de procéder au tirage au sort d'un autre bulletin de participation électronique ou manuscrit.
- 7.9 Tout bulletin de participation ou tentative d'inscription utilisant un moyen électronique ou informatique automatisé ou autre contraire à l'esprit de ce Concours (ex. : piratage informatique, envoi massif de courriels, etc.) sera automatiquement rejeté et pourrait être référé aux autorités judiciaires compétentes.
- 7.10 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité pour tout problème incluant, mais sans se limiter à : une défaillance technique des réseaux des systèmes informatiques en ligne, des serveurs ou fournisseurs, équipement

informatique, logiciels, ou tout problème résultant directement ou indirectement d'un virus, bogues ou d'un échec lors de l'envoi de courriels à Vidéo & Boutique SeXXXplus pour toute raison, incluant, sans se limiter à, un engorgement sur le réseau Internet ou dans un site Internet ou une combinaison des deux. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout dommage qui pourrait toucher le matériel informatique des Participants suite à leur inscription au Concours. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quant à tout autre problème qui pourrait nuire à la bonne marche de ce Concours conformément aux règles établies aux présentes, incluant mais sans restreindre la généralité de ce qui précède.

- 7.11 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quant au Prix et à la qualité du Prix. Le Prix est destiné aux adultes seulement. La seule garantie est celle offerte sur le Prix lui-même par le voyageur, le transporteur et l'hôtel, le cas échéant. Le Prix est destiné aux adultes seulement et pour utilisation par des adultes seulement. Le Gagnant est seul responsable de l'utilisation faite du Prix et l'Organisateur n'encourra aucune responsabilité pour tous les dommages matériels, corporels ou physiques pouvant découler directement ou indirectement du Prix ou de l'utilisation du Prix.
- 7.12 Chacun des Gagnants et leurs accompagnateurs devront s'assurer d'être aptes et d'avoir le droit et la documentation nécessaire pour voyager. Ainsi, le Gagnant et son accompagnateur devront notamment avoir les autorisations médicales pour voyager, détenir des assurances voyages / maladie / responsabilité / dommages ainsi qu'un passeport et pièces d'identités valides.
- 7.13 L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler, sans préavis le Concours, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
- 7.14 Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché, Un différend quant à l'attribution d'un Prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de la régler.
- 7.15 Les décisions de l'Organisateur sont finales et sans appel.
- 7.16 Le nom et photographies du Gagnant seront disponibles au plus tard 48 heures suivant la confirmation du Gagnant sur le site Internet de Vidéo & Boutique SeXXXplus ([www.sexplusplus.com](http://www.sexplusplus.com)) pour une période minimale de 30 jours.
- 7.17 Les Règlements sont disponibles au siège social de Vidéo & Boutique SeXXXplus situé au 486, boul. Ste-Foy à Longueuil et sur le site de Vidéo & Boutique SeXXXplus au [sexplusplus.com](http://sexplusplus.com).

DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

CONCOURS

Croisière  
dans les  
**Caraiibes**  
avec **VIVE**

EN COLLABORATION AVEC SD VARIATIONS





CONCOURS

DU 15 JUIN  
AU 15 SEPT.

# Croisière dans les Caraïbes avec VIVE

À votre prochain achat de produit VIVE; participez au concours et courez la chance de gagner une croisière pour deux personnes dans les Caraïbes .

Vous séjournerez à bord du *Harmony of the Seas*, de la *Royal Caribbean International*; considéré comme le plus gros bateau de croisière existant, et ce dernier peut accueillir plus de 6000 invités. Le personnel à bord compte plus de 2000 effectifs qui se chargeront de combler vos moindres désirs.

- Vol aller-retour pour Montréal-Fort Lauderdale (Floride)
- 8 jours (7 nuits) de croisière — Jour 1: Fort Lauderdale, Floride. J2: Croisière. J3: Labadee, Haïti. J4: Falmouth, Jamaïque. J5: Croisière. J6: Cozumel, Mexique. J7: Croisière. J8: Fort Lauderdale, Floride.
- Valeur totale approximative de 5 214 \$
- Date limite de participation : le 15 septembre 2017 à 23 h 59 (HNE)
- Tirage : 18 septembre 2017

Bonne chance!



FORMULAIRE DE PARTICIPATION (\*tous les champs sont obligatoires)

PRÉNOM\*

NOM\*

TÉLÉPHONE\*

COURRIEL\*

VILLE\* (de résidence)

NO. DE FACTURE\* (de votre achat)

QUESTION MATHÉMATIQUE\* :  $4 + 2 - 1 =$

Désirez-vous recevoir notre infolettre?

Oui

PARTICIPER AU CONCOURS